



VOS COORDONNÉES

ANCIEN ADHÉRENT

NOUVEL ADHÉRENT

NOM Prénom date de naissance
(Madame - Mademoiselle)

NOM Prénom date de naissance
(Monsieur)

Adresse complète

CP VILLE Tél. domicile

Tél. portable **Madame** e-mail **Madame**
Pour une meilleure lisibilité, en Majuscules, SVP

Tél. portable **Monsieur** e-mail **Monsieur**
Pour une meilleure lisibilité, en Majuscules, SVP

VOTRE RÉGLEMENT par chèque

SI VOUS PARTICIPEZ À PLUSIEURS ACTIVITÉS, NE RÉGLEZ QU'UNE SEULE ADHÉSION.

MODE DE PAIEMENT par chèque



Vous réglez par chèque, à l'ordre de l'**Association de quartiers du Taillis**, daté du jour de l'émission

- ❖ en un seul chèque : le montant doit comprendre l'adhésion obligatoire + la (ou les) cotisation(s),
- ❖ en 3 chèques : le 1^{er} chèque doit comprendre l'adhésion obligatoire.

Les chèques seront remis à l'encaissement respectivement les 05/10/2022, 05/01/2023 et 05/04/20

Si vous souhaitez régler comptant par carte bancaire, rendez-vous sur notre site internet : association-du-taillis.net

INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LES ACTIVITÉS

AQUAGYM – Piscine Yerres-Crosne – 2 rue Pierre de Coubertin à Yerres

Abonnement de 35 séances – Deux tarifs : Val d'Yerres/Val de Seine et Extérieurs

Val d'Yerres/Val de Seine = résidents de :

Boussy-St-Antoine – Brunoy – Crosne – Draveil – Épinay-sous-Sénart – Montgeron – Quincy-s/s-Sénart – Vigneux – Yerres.

- ♦ L'abonnement doit être réglé comptant, par carte bancaire via notre site, ou par chèque, ou en coupons-sport ANCV.

Date limite d'inscription au 30 septembre 2022.

- ♦ Il ne peut faire l'objet d'aucune ristourne ni remboursement.
- ♦ Les séances non utilisées sont perdues et ne font l'objet d'aucun remboursement ni report sur la saison suivante.
- ♦ Les cartes magnétiques fournies par la piscine sont valables un an de date à date. Elles permettent l'accès à tous les cours collectifs sauf l'aquabike et l'aquapalmes. Elles doivent être restituées à l'accueil de la piscine en fin d'abonnement.
- ♦ L'Association ne peut être tenue pour responsable en cas de fermeture de la piscine ou changement de jours ou d'horaires pouvant intervenir en cours d'année.

ANIMATION INFORMATIQUE – 2 vendredis par mois

Le calendrier des dates est fourni en début de trimestre (septembre – janvier – avril).

COUTURE DU LUNDI – Du 1^{er} octobre 2022 au 31 mars 2023. Règlement comptant ou fractionné en 2 chèques.

STRETCHING – **Nouveau** – 2 vendredis par mois.

Le calendrier des dates est fourni en début de trimestre (septembre – janvier – avril).

YOGA DU RIRE – 1 samedi par mois, soit 10 séances par saison.

- ♦ Le calendrier des dates est fourni en début de saison.
- ♦ L'adhésion de 21 € (ou 30 € pour un couple) est à régler à l'Association du Taillis.
- ♦ La cotisation de 145 € est à régler directement à l'Animatrice Anne Delfaut.

VOTRE ADHÉSION :

Personne seule	21 €		€
Couple	15 €	Par personne Même famille ou même adresse	€

SI VOUS PARTICIPEZ À PLUSIEURS ACTIVITÉS, NE RÉGLEZ QU'UNE SEULE ADHÉSION.

VOS COTISATIONS :

Activités	Jours - Heures	Tarifs	Observations	Coût
Aquagym	Val d'Yerros	257 €	Jour et heure à votre choix	€
Aquagym	Extérieurs	317 €	Coupons-sport ANCV possible	€
Stretching 1	Lundi 18h15 – 19h15	192 €		€
Stretching 2	Vendredi 9h00 – 10h00	96 €	2 vendredis par mois	€
Stretching postural ® 1	Lundi 19h30 – 20h30	222 €		€
Stretching postural ® 2	Mardi 18h15 – 19h15	222 €	Salle polyvalente	€
Pilates 1	Jeudi 9h15 – 10h15	222 €		€
Pilates 2	Jeudi 18h00 – 19h00	222 €		€
Vital gym 1	Mardi 19h15 – 20h15	192 €	Salle polyvalente	€
Vital gym 2	Vendredi 19h15 – 20h15	192 €	Salle polyvalente	€
Sophrologie 1	Mardi 19h45 – 21h15	240 €		€
Sophrologie 2	Jeudi 10h30 – 12h00	240 €		€
Yoga 1	Mercredi 10h45 – 12h00	240 €		€
Yoga 2	Mercredi 17h30 – 18h45	240 €		€
Yoga 3	Mercredi 19h00 – 20h15	240 €		€
Yoga 4	Jeudi 19h15 – 20h30	240 €		€
Yoga du Rire	Samedi 10h30 – 11h30	145 €	1 samedi par mois	-----
<i>Cotisation à régler directement à l'Animatrice Anne Delfaut</i>				
Ami Club	Jeudi 14h00 – 17h00	42 €		€
Anglais	Mardi 9h00 – 10h30	243 €		€
Couture 1	Lundi 14h00 – 17h00	180 €	Du 01-10-2022 au 31-03-2023	€
Couture 2	Mardi 14h00 – 17h00	270 €		€
Informatique	Vendredi 10h15 – 12h15	150 €	2 vendredis par mois	€

TOTAL Adhésion + Cotisation(s) :

€

Les données recueillies lors de votre inscription sur la base de votre consentement sont utilisées à l'usage exclusif de l'Association de quartiers du Taillis et ne sont jamais transmises à l'extérieur, hormis les listes nominatives des participants à l'aquagym, transmises à la piscine de Yerres. La fourniture de ces données à l'inscription, autant que possible minimisées, est obligatoire en ce qu'elle permet les activités mêmes de l'association et la bonne communication avec ses adhérents.

Sont destinataires des données les Membres du Bureau de l'association, et en tant qu'ils ont à en connaître, les animateurs et responsables des différentes activités.

Vous bénéficiez d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification et d'effacement. Toute demande est à adresser à Clodette Dufour, responsable du traitement des données.

Date :

Signature :